



Termes et Conditions du service d'hébergement, d'entretien et de soutien web

Applicables au 23 février 2017

Article 1 - Préambule

Les présents Termes et Conditions ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles BONHEUR EN VRAC fournit ses services d'hébergement et d'entretien à ses clients. Les présents Termes et Conditions prévalent sur les informations commerciales affichées sur le site www.bonheurenvrac.com ou sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document y compris la soumission initiale pour un site web.

Article 2 - Conditions légales

Le service d'hébergement et d'entretien est offert par BONHEUR EN VRAC, entreprise ayant pour nom constitutif 3428311 Canada Inc. Le nom enregistré au Québec est BONHEUR EN VRAC dont le NEQ (numéro d'entreprise du Québec) est le 1167634600. Le siège social administratif est situé au 575 44e avenue Lachine, Qc, H8T 2K9, Canada.

L'utilisation d'un des services d'hébergement et d'entretien est régie par les termes et conditions énoncées ci-dessous, et constituent un contrat entre le CLIENT et BONHEUR EN VRAC. En utilisant les services, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les termes et conditions énoncés ci-après. Ces termes et conditions sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, sans préavis, aussi vous êtes invité à les consulter de manière régulière.

Article 3 - Définitions

Aux fins des présentes Conditions d'utilisation, les définitions suivantes s'appliquent :

Bonheur en vrac : L'appellation BONHEUR EN VRAC réfère à l'entreprise susmentionnée, prestataire des Services d'hébergement et d'entretien.

Client : L'appellation CLIENT réfère à la personne utilisant les services de Bonheur en vrac.

Forfait : Le forfait est choisi par le CLIENT parmi le Forfait Tranquillité, le Forfait Tranquillité Plus et le Forfait Solo. Bonheur en vrac se réserve le droit de modifier les Forfaits.

Période de facturation : La période d'une durée d'un (1) mois débutant à l'expiration de la Période de gratuité incluse dans le forfait de réalisation de site web, si applicable, et renouvelable automatiquement à moins d'être résiliée selon les présents Termes et conditions.

Période de gratuité : Lors d'un forfait de réalisation d'un site web, le CLIENT bénéficie d'une période d'un an (1) d'hébergement et d'entretien de base applicable avant toute Période de facturation, le cas échéant.

Prix applicable: Le prix payable en dollars canadiens par le CLIENT pour les Services offerts par BONHEUR EN VRAC, plus les taxes applicables. Ce prix est révisé régulièrement en fonction des tarifs du marché, selon les modalités spécifiées aux articles 9.1 à 9.4.

Services : Les Services d'hébergement et d'entretien sont fournis au CLIENT par BONHEUR EN VRAC comprennent des Forfaits d'hébergement et d'entretien, un Service de soutien web payable à l'heure ainsi que l'achat et l'installation de Certificats de sécurité avec adresse IP dédiée. Sont spécifiquement exclus des Services, tous les services, licences, matériel et équipements qui ne sont pas visés par les présents Termes et conditions.

Service à la clientèle : Le service à la clientèle de BONHEUR EN VRAC dont les coordonnées sont les suivantes : 514-543-8722 ou 1-888-434-6755 ou soutien@bonheurenvrac.ca

Site web : Le site web réfère au site internet réalisé par BONHEUR EN VRAC, ou approuvé par BONHEUR EN VRAC si le site n'a pas été réalisé par l'équipe de BONHEUR EN VRAC.

Article 4 - Objet

En utilisant un Service et en considération du paiement par le CLIENT du Prix, BONHEUR EN VRAC s'engage à fournir le Service demandé par le CLIENT, selon les modalités et conditions prévues aux présentes.

Article 5 - Services

Article 5.1 Champ d'application

Les Services ne sont applicables que pour un Site web réalisé par BONHEUR EN VRAC, ou approuvé par BONHEUR EN VRAC si le site n'a pas été réalisé par l'équipe de BONHEUR EN VRAC.

Article 5.2 Forfait Entretien Tranquillité

Le Forfait comprend :

- la mise à jour régulière du CMS WordPress, du thème utilisé ainsi que des plugins à leur dernière version;
- la sauvegarde des pages et de la base de données sur une base régulière;
- les mesures préventives qui sembleront nécessaires à Bonheur en vrac afin de garantir la stabilité, la cohérence et la sécurité du site sans avoir à obtenir l'accord préalable du Client;
- Le renouvellement de deux (2) noms de domaine (.ca et .com) dans le cas du Site web réalisé par BONHEUR EN VRAC;
- La création de nouveaux comptes de courriels utilisant le nom de domaine, à la demande du CLIENT;
- L'hébergement sur un serveur partagé ayant les caractéristiques suivantes :

	Hébergement
Espace disque	10 000 MB
Bande passante mensuelle	20 000 MB
Comptes courriels max.	10
Bases de données max.	4
Sous-domaines max.	2

Le Forfait n'inclut pas :

- Les modifications ou ajout de pages, articles, textes, images, vidéos, audios, etc. Si le Client a besoin de soutien, il peut faire appel au Service de soutien web au Service à la clientèle;
- L'optimisation de la banque d'images. Le CLIENT est tenu de supprimer les médias en plusieurs exemplaires qu'il aura lui-même insérées et de vérifier qu'il a correctement nommé chaque média (sans accents) ;
- La vérification de l'affichage adéquat des pages, des articles et des produits sur le Site web. Le CLIENT doit le faire lui-même, en visitant son Site web régulièrement. Si le Client veut qu'on vérifie à sa place, il doit souscrire au Forfait Tranquillité Plus;
- La résolution de problèmes suite à une mise à jour. Bien que ce soit rare, il peut arriver que les mises à jour des plugins et du thème créent des conflits. Pour résoudre le problème, le CLIENT doit faire appel au Service de soutien web au Service à la clientèle, ou si BONHEUR EN VRAC constate le problème en premier, il en informera le CLIENT, et il ouvrira une demande de soutien web pour lui. S'il le préfère, le client peut souscrire au Forfait Tranquillité Plus, dans lequel est incluse la résolution de problèmes suite à une mise à jour.
- La résolution de problèmes suite à une mauvaise manipulation du CLIENT. Si le CLIENT a besoin de soutien, il peut faire appel au Service de soutien web au Service à la clientèle;

- La résolution de problèmes suite à l'ajout de plugins par le CLIENT. Si le CLIENT a besoin de soutien, il peut faire faire appel au Service de soutien web au Service à la clientèle;
- la résolution de problèmes de sécurité de type intrusions malveillante de tiers, vol et détournements éventuels de mots de passe, site hacké ou piraté, etc. BONHEUR EN VRAC fait tout pour éviter de telles situations, mais si cela devait arriver, le CLIENT doit faire faire appel au Service de soutien web au Service à la clientèle; S'il le préfère, le client peut souscrire au Forfait Tranquillité Plus, dans lequel est incluse la résolution de problèmes de sécurité.
- L'installation et le renouvellement d'un Certificat de sécurité.
- Le renouvellement des licences de plugins et extensions particuliers, comme des extensions d'une boutique en ligne;

Article 5.3 Forfait Entretien Tranquillité Plus

Le Forfait comprend :

- La mise à jour régulière du CMS WordPress, du thème utilisé ainsi que des plugins à leur dernière version;
- La sauvegarde des pages et de la base de données sur une base régulière;
- les mesures préventives qui sembleront nécessaires à Bonheur en vrac afin de garantir la stabilité, la cohérence et la sécurité du site sans avoir à obtenir l'accord préalable du Client;
- La vérification de l'affichage adéquat des pages, des articles et des produits sur le Site web suite aux mises à jour;
- La résolution de problèmes suite à une mise à jour.
- La résolution de problèmes de sécurité de type intrusions malveillante de tiers, vol et détournements éventuels de mots de passe, site hacké ou piraté, etc.
- Le renouvellement de deux (2) noms de domaine (.ca et .com) dans le cas d'un Site web réalisé par Bonheur en vrac;
- La création de nouveaux courriels utilisant le nom de domaine à la demande du Client;
- L'hébergement sur un serveur partagé ayant les configurations suivantes :

	Hébergement
Espace disque	10 000 MB
Bande passante mensuelle	20 000 MB
Comptes courriels max.	10
Bases de données max.	4
Sous-domaines max.	2

Le Forfait n'inclut pas :

- Les modifications ou ajout de pages, articles, textes, images, vidéos, audios, etc. Si le CLIENT a besoin de soutien, il peut faire une Demande de soutien web au Service à la clientèle;

- L'optimisation de la banque d'images. Le CLIENT est tenu de supprimer les médias en plusieurs exemplaires qu'il aura lui-même insérées et de vérifier qu'il a correctement nommé chaque média (sans accents) ;
- La résolution de problèmes suite à une mauvaise manipulation du CLIENT. Si le CLIENT a besoin de soutien, il peut faire appel au Service de soutien web au Service à la clientèle;
- La résolution de problèmes suite à l'ajout de plugins par le CLIENT. Si le CLIENT a besoin de soutien, il peut faire la demande de soutien web au Service à la clientèle;
- L'installation et le renouvellement d'un Certificat de sécurité. Pour ce faire, le CLIENT doit en faire la demande auprès du Service à la clientèle.
- Le renouvellement des licences de plugins et extensions particuliers, comme des extensions d'une boutique en ligne;

Article 5.4 Forfait Solo

Le Forfait comprend :

- Le renouvellement de deux (2) noms de domaine (.ca et .com) liés au site web réalisé par BONHEUR EN VRAC;
- La sauvegarde des pages et de la base de données sur une base régulière;
- La création de nouveaux courriels utilisant le nom de domaine à la demande du CLIENT.
- L'hébergement sur un serveur partagé ayant les configurations suivantes :

	Hébergement
Espace disque	10 000 MB
Bande passante mensuelle	20 000 MB
Comptes courriels max.	10
Bases de données max.	4
Sous-domaines max.	2

Le Forfait n'inclut pas :

- La mise à jour régulière du CMS WordPress, du thème utilisé ainsi que des plugins à leur dernière version. Le CLIENT devra acheter les licences du thème et des plugins au besoin;
- Les mesures préventives afin de garantir la stabilité, la cohérence et la sécurité du site; Les modifications ou ajout de pages, articles, textes, images, vidéos, audios, etc.
- L'optimisation de la banque d'images. Le CLIENT est tenu de supprimer les médias en plusieurs exemplaires qu'il aura lui-même insérées et de vérifier qu'il a correctement nommé chaque média (sans accents) ;
- La vérification de l'affichage adéquat des pages, des articles et des produits sur le Site web. Le CLIENT doit le faire lui-même, en visitant son Site web régulièrement. Si le CLIENT veut qu'on vérifie à sa place, il doit souscrire au Forfait Tranquillité Plus;
- La résolution de problèmes suite à une mise à jour. Bien que ce soit rare, il peut arriver que les mises à jour des plugins et du thème créent des conflits;

- La résolution de problèmes suite à une mauvaise manipulation du CLIENT;
- La résolution de problèmes de sécurité de type intrusions malveillante de tiers, vol et détournements éventuels de mots de passe, site hacké ou piraté, etc.
- L'installation et le renouvellement d'un Certificat de sécurité. Pour ce faire, le CLIENT doit en faire la demande auprès du Service à la clientèle.

Si le CLIENT souhaite obtenir du soutien, il peut souscrire à un Forfait Tranquillité ou Tranquillité Plus, ou faire faire appel au Service de soutien web auprès du Service de service à la clientèle.

A la demande du CLIENT, BONHEUR EN VRAC est en mesure de lui fournir un service de formation de base à la gestion de son Site web. Cette formation doit permettre au CLIENT d'ajouter sur son site des articles, des pages et/ou d'effectuer des modifications de textes, ajout/suppression de photos, etc... En aucun cas, cette formation ne prétend apporter une formation complète à la création et à la gestion de Site web sous WordPress ou aux langages de programmation.

5.5 Service de soutien web

Le Service de soutien web est un service d'assistance technique à la carte, offert par l'équipe de BONHEUR EN VRAC. Il est facturé à l'heure, à un tarif préétabli.

BONHEUR EN VRAC ne peut garantir de résultats précis avec son Service de soutien web. Quoique l'équipe de BONHEUR EN VRAC fasse son possible pour compléter une tâche particulière dans les délais prévus, les résultats dépendent entièrement de la complexité du projet et de l'intervalle de temps disponible. Si B BONHEUR EN VRAC est incapable de compléter la tâche dans l'intervalle de temps prévu initialement, le CLIENT en sera informé et il aura l'option de commander des heures additionnelles du Service de soutien web.

Le Service de soutien web est non-remboursable une fois le travail effectué.

5.6 Certificats SSL et adresse IP dédiée

L'utilisation et l'installation de Certificats SSL offerts par BONHEUR EN VRAC sont assujetties aux termes et conditions de RapidSSL.

Les certificats SSL ne peuvent être installés que sur des comptes d'hébergement ayant leur propre adresse IP dédiée.

Suite à un achat d'un certificat SSL et d'une adresse IP dédiée, BONHEUR EN VRAC complètera l'installation du certificat dans un délai de 72 heures dans les jours ouvrables. À moins d'une demande différente avant l'installation, un certificat SSL sera installé et fonctionnera exclusivement avec l'adresse <https://votrenomdedomaine.com>.

Un maximum d'un (1) certificat SSL peut être installé par compte d'hébergement et par adresse IP dédiée.

Il est possible que le Site web ait besoin d'être ajusté suite à l'installation d'un Certificat, particulièrement les images, pour que le Certificat s'affiche bien. Le temps requis pour ces ajustements n'est pas compris dans l'installation du Certificat et sera facturé dans le cadre d'un Service de soutien web.

Article 5.7 Modalités d'intervention

Lorsque le Client souscrit au Forfait Tranquillité et Tranquillité Plus, BONHEUR EN VRAC procédera aux vérifications préventives, aux sauvegardes et aux mises à jour au moment le plus adéquat, jugé par BONHEUR EN VRAC et dans l'intérêt du Site web du CLIENT.

Article 5.8 Modifications aux besoins d'hébergement

Advenant que les besoins du CLIENT changent et que son Site web requiert plus de bande passante, d'espace disque, de bases de données ou de courriels, les Forfaits ne seront plus adéquats et un nouveau forfait sur mesure sera créé pour les besoins du CLIENT. Le Prix applicable dépendra des configurations.

Article 9 : Prix et facturation

Tous les prix indiqués incluent les taxes et sont payables en dollar canadien.

Article 9.1 Forfaits

Le Prix applicable en vigueur est affiché sur le site de Bonheurenvrac.com.

Le Prix applicable de chaque Forfait est fixé pour la période de janvier à décembre de chaque année. Il est révisé annuellement et tout changement entre en vigueur le 1er janvier.

Les factures sont payables d'avance par carte de crédit pour la période à échoir.

Le Prix applicable sera facturé mensuellement selon le Forfait choisi, et uniquement par le service de prélèvement sécurisé disponible par le site web de Bonheur en vrac. Dans l'éventualité où le CLIENT ne souhaite pas renouveler le Forfait, il doit signaler son annulation au Service à la clientèle.

En effectuant l'achat d'un Forfait par carte de crédit, ou en ajoutant une carte de crédit valide à son compte, le CLIENT autorise BONHEUR EN VRAC à facturer sur sa carte de crédit les frais de renouvellement du Forfait. Le CLIENT peut désactiver ces frais préautorisés en envoyant une demande d'annulation au Service à la clientèle.

Le CLIENT doit maintenir une adresse courriel valide auprès de BONHEUR EN VRAC afin de recevoir de l'information importante au sujet de son compte et de son Site web, incluant les factures et les avis d'expiration.

Article 9.2 Service de soutien web

Toute demande de Service de soutien web est facturable à l'heure, au tarif de 70\$/heure. Ce tarif peut être modifié sans préavis, et est révisé annuellement.

Il n'est pas possible de donner une estimation précise du temps requis pour effectuer une demande de Service de de soutien web en raison de la nature incertaine des problèmes rencontrés dans un Site web.

Tous les frais encourus par le Service de soutien web doivent être payés intégralement à la prochaine période de facturation, soit à la fin du mois en cours ou à un autre moment déterminé par BONHEUR EN VRAC.

Article 9.3 Certificat de sécurité et adresse IP dédiée

Le prix en vigueur pour l'achat du Certificat de sécurité et de l'adresse IP dédiée est affiché sur le site web de BONHEUR EN VRAC. Le prix ne comprend pas le Service de soutien web qui peut être nécessaire pour ajuster le site web. Le temps requis est facturé en sus du prix pour l'achat du Certificat.

Tous les frais encourus pour acheter et installer le Certificat de sécurité et l'adresse IP dédiée, de même qu'ajuster le Site web doivent être payés intégralement à la prochaine période de facturation, soit à la fin du mois en cours ou à un autre moment déterminé par BONHEUR EN VRAC.

Les factures sont payables d'avance par carte de crédit pour la période à échoir.

Suite à l'installation initiale, le Prix applicable est facturé annuellement pour maintenir le Certificat actif. Le Prix applicable sera facturé à la date anniversaire de l'installation initiale du Certificat, et uniquement par le service de prélèvement sécurisé disponible par le site web de BONHEUR EN VRAC. Dans l'éventualité où le CLIENT ne souhaite pas renouveler le Certificat, il doit signaler son annulation au Service à la clientèle.

Le Prix applicable est fixé pour la période de janvier à décembre de chaque année. Il est révisé annuellement et tout changement entre en vigueur le 1er janvier.

En effectuant l'achat d'un Certificat par carte de crédit, ou en ajoutant une carte de crédit valide à son compte, le CLIENT autorise BONHEUR EN VRAC à facturer sur sa carte de crédit les frais de renouvellement du Certificat. Le client peut désactiver ces frais préautorisés en envoyant une demande d'annulation au Service à la clientèle.

Le CLIENT doit maintenir une adresse courriel valide auprès de BONHEUR EN VRAC afin de recevoir de l'information importante au sujet de son compte, incluant les factures et les avis d'expiration.

Les certificats SSL sont non-transférables et non-remboursables.

Article 9.4 Défaut de paiement

À défaut de l'entier paiement du prix du renouvellement fixé dans le tarif, BONHEUR EN VRAC ne pourra effectuer le renouvellement demandé par le CLIENT. Le CLIENT recevra un courriel de notification de la part du Service à la clientèle suite au défaut de paiement afin que le CLIENT puisse rétablir la situation.

Dans le cadre d'un Forfait, l'arrêt définitif d'un Forfait interviendra 30 jours plus tard, si aucune mesure n'est prise par le CLIENT. Le CLIENT est alors tenu de prendre un autre Forfait de BONHEUR EN VRAC ou d'effectuer le transfert du Site web vers un autre hébergeur immédiatement. Si le Site web n'est transféré vers un autre hébergeur, le Site web du CLIENT ne sera plus disponible sur le web. La responsabilité de BONHEUR EN VRAC envers le Site web du CLIENT sera totalement dérogée.

Les mises à jour du CMS WordPress, du thème et de tout module installé sur le Site web deviendront à la charge du CLIENT. Le CLIENT devra éventuellement acheter les licences premium du thème et des plugins utilisés pour effectuer lui-même leurs mises à jour d'une part et, pour d'autre part, assurer la compatibilité du thème utilisé avec les dernières versions de WordPress.

En cas de transfert du Site web, le CLIENT est tenu de payer les frais de tout support technique offert par BONHEUR EN VRAC au tarif en vigueur pour les Demandes de soutien web.

Article 10 : Durée des Services

Les Forfaits sont renouvelables automatiquement à chaque mois, sauf en cas d'annulation par l'une des parties selon les conditions décrites ci-après.

Le Certificat de sécurité et l'adresse IP sont renouvelable automatiquement, à chaque année, en cas d'annulation par l'une des parties selon les conditions décrites ci-après.

Article 11: Annulation d'un Service

Un Service de Forfait ou de Certificat peut être annulé en tout temps en contactant le Service à la clientèle. La demande d'annulation doit inclure tous les détails nécessaires pour permettre à Bonheur en vrac de correctement identifier le compte en question, incluant le nom complet du domaine et le type de Service.

Néanmoins, suite à une annulation d'un Forfait, le CLIENT est tenu de prendre un autre Forfait de BONHEUR EN VRAC ou d'effectuer le transfert du Site web vers un autre hébergeur dans les 15 jours suivant l'annulation, sans autre pénalité que le paiement effectué pour le mois courant. La responsabilité de BONHEUR EN VRAC envers le Site web du CLIENT sera totalement dérogée.

Les mises à jour du CMS WordPress, du thème et de tout module installé sur le Site web deviendront à la charge du CLIENT. Le CLIENT devra éventuellement acheter les licences premium du thème et des plugins utilisés pour effectuer lui-même leurs mises à jour d'une part et, pour d'autre part, assurer la compatibilité du thème utilisé avec les dernières versions de WordPress.

En cas de transfert du Site web, le CLIENT sera tenu de payer les frais de tout support technique offert par BONHEUR EN VRAC au tarif en vigueur pour les demandes de soutien web.

BONHEUR EN VRAC pourrait suspendre ou mettre fin sans avis préalable à tout Service d'un CLIENT qui ne se conforme pas à ces Termes et Conditions afin de maintenir un environnement sûr et sécuritaire pour l'ensemble des clients de BONHEUR EN VRAC.

Article 12 - Période de gratuité lors d'un forfait de réalisation d'un site web

Lorsqu'un CLIENT fait réaliser un site web dans le cadre d'un forfait, il bénéficie d'une Période de gratuité d'un an du Forfait Tranquillité suite à la mise en ligne de son Site web. À l'expiration de la Période de gratuité, la Période de facturation débutera. Le CLIENT doit souscrire à l'un des Forfaits offerts par courriel et pour lequel il sera facturé automatiquement selon le Forfait choisi. Le CLIENT peut toutefois mettre fin à son abonnement à tout moment avant la fin de la Période de gratuité, à tout moment après le début de la Période de facturation selon les termes plus bas.

BONHEUR EN VRAC se réserve le droit discrétionnaire de retirer ou de modifier la Période de gratuité et/ou les conditions applicables suite à un préavis de 30 jours.

Article 13 - Obligations et responsabilités de Bonheur en vrac

BONHEUR EN VRAC s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires pour offrir des Services de qualité.

BONHEUR EN VRAC s'assure d'offrir l'accès au serveur 24 heures sur 24 tous les jours de l'année, en dehors d'éventuels incidents techniques ou réseau. En cas d'absolue nécessité, BONHEUR EN VRAC se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique afin d'améliorer son fonctionnement ou d'effectuer toute opération de maintenance.

BONHEUR EN VRAC s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les Services au CLIENT, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

BONHEUR EN VRAC s'engage à intervenir rapidement en cas d'incident, à assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils et à veiller à la compétence de son équipe.

BONHEUR EN VRAC s'engage à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection du Site web et des données liées à l'hébergement.

La responsabilité de BONHEUR EN VRAC ne sera pas engagée dans les cas ci-après :

- détérioration du site web du fait du CLIENT et/ou non-respect des conseils donnés;
- mauvaise utilisation des serveurs et des logiciels par le CLIENT;
- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au CLIENT.

BONHEUR EN VRAC ne pourra être jugé responsable du non-respect par le CLIENT des règles, lois et obligations d'ordre public et de bonnes mœurs nationales et internationales.

Du fait des caractéristiques de l'Internet, que le CLIENT déclare parfaitement connaître, BONHEUR EN VRAC ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, leur exploitation et leur mise à jour, ainsi que pour tout fichier notamment les fichiers d'adresses mais aussi le son, le texte, les images, les éléments de forme et les données accessibles sur le site, et ce, à quelque titre que ce soit.
- les détournements éventuels de mots de passe, de codes confidentiels et plus généralement, de toute information à caractère sensible pour le CLIENT. BONHEUR EN VRAC ne peut en effet être tenue responsable de cette gestion qui incombe au Client.
- les préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par BONHEUR EN VRAC, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou du piratage du système), pour lesquels le CLIENT sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées. Toute action dirigée contre le CLIENT par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourrait être mis à la charge de BONHEUR EN VRAC, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le CLIENT à BONHEUR EN VRAC pour la part du service pour laquelle la responsabilité de BONHEUR EN VRAC a été retenue.

BONHEUR EN VRAC ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou d'une défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. À ce titre, Bonheur en vrac informe le CLIENT que ses prestations sont dépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée pour leur défaillance.

Tout le personnel de BONHEUR EN VRAC est engagé vis-à-vis de la société par contrat de travail, lequel stipule une clause de confidentialité et une clause de non divulgation.

Article 14 - Obligations et responsabilité du client

Le CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins.

Le CLIENT est responsable de son Site web, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées sur ceux-ci, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tout fichier qu'ils contiennent, notamment fichiers d'adresses.

Le CLIENT est responsable des scripts et des programmes qu'il utilise dans son espace d'hébergement. Il veillera en particulier à ce que ces dits programmes ne provoquent pas de

défaillance ou de saturation (en terme de ressources disques, de CPU ou de mémoire) des serveurs sur lesquels ils sont déployés.

Le CLIENT s'engage à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité et la propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques.

Le CLIENT ainsi que BONHEUR EN VRAC s'engagent à la courtoisie mutuelle. Le respect dans les demandes de support et dans les réponses de BONHEUR EN VRAC est de mise afin de favoriser la résolution du problème et une communication saine. Si un langage inapproprié est utilisé par le CLIENT dans ses communications, BONHEUR EN VRAC se réserve le droit d'ignorer les demandes tant que celles-ci ne seront pas rédigées de façon respectueuse.

Le CLIENT est responsable de la sécurité de son Site web. En cas de piratage, le client devra trouver la faille de sécurité sur son site et apporter les corrections nécessaires ou demander de l'aide au Service à la clientèle pour le faire.

Le non-respect par le CLIENT des articles visés ci-dessus, ou la diffusion de tout contenu susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale entraînera l'interruption sans délai et sans mise en demeure préalable des Services au CLIENT. BONHEUR EN VRAC se réserve le droit de résilier immédiatement le contrat du CLIENT, sans que celui-ci puisse prétendre à des dommages-intérêts. Le Client s'engage à payer les sommes restantes dues au jour de la résiliation.

Article 15 - Confidentialité

Chacune des parties devra considérer comme confidentielles, pendant la durée du Forfait et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du Forfait, et ne devra les divulguer à autrui, ni les utiliser en dehors des besoins du Forfait.

Article 16 : Éléments défendus

Il est défendu d'utiliser l'espace d'hébergement Web afin de sauvegarder des données personnelles. BONHEUR EN VRAC peut demander le retrait des données non liées à au Site web.

Il est défendu d'installer des logiciels de communication Teamspeak ou Ventrilo sur votre hébergement.

Il est défendu de compiler tout service, eggdrop, irc, serveurs de jeux.

Il est défendu de véhiculer sur le Site web du contenu qui est frauduleux, inexact, illégal ou qui viole les droits de quiconque, harcelant, abusif, diffamatoire, vulgaire, obscène, pornographique, indécent, violant la vie privée de tiers, raciste ou autrement répréhensible.

Pour plus de clarté, le contenu prohibé inclut également tout contenu contenant tout virus, cheval de Troie ou autre programme ou fichier désigné pour commettre des dommages à tout

ordinateur, système de communication, réseau informatique, données et information confidentielle.

Le spam est interdit.

Article 17 - Force Majeure

BONHEUR EN VRAC fait tous les efforts pour maintenir ses Services opérationnels. Cependant, certaines difficultés techniques et autres facteurs hors de son contrôle pourraient, de temps en temps, causer des interruptions temporaires de service. Le CLIENT accepte de ne pas tenir BONHEUR EN VRAC responsable des conséquences de telles interruptions.

Article 18 - Questions et Préoccupations

Pour toute question concernant ces Termes et conditions, le LIENT contacter le Service à la clientèle.

Article 19 - Divisibilité

Advenant qu'une disposition quelconque des présents Termes et Conditions soit contraire à la loi, nulle ou non exécutoire pour quelque motif, ladite disposition sera réputée divisible des Termes et Conditions et n'aura pas d'incidence sur la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions.

Article 20 - Loi et Juridiction Applicables

Ces Termes et Conditions, et leur interprétation sont assujetties aux lois de la province de Québec et aux lois du Canada applicables ci-dedans, sans donner effet aux principes de conflits des lois. Les Parties doivent irrévocablement soumettre les disputes émanant de cette Politique aux tribunaux du District de Montréal, Province de Québec, incluant les disputes au sujet de l'interprétation des Termes et Conditions et à leurs effets.